

Le conflit qui durait depuis 26 ans à Sri Lanka ayant pris fin, des personnes qui avaient été déplacées à plusieurs reprises ont pu regagner leur village d'origine dans les districts du nord.



Inde
Népal
Sri Lanka

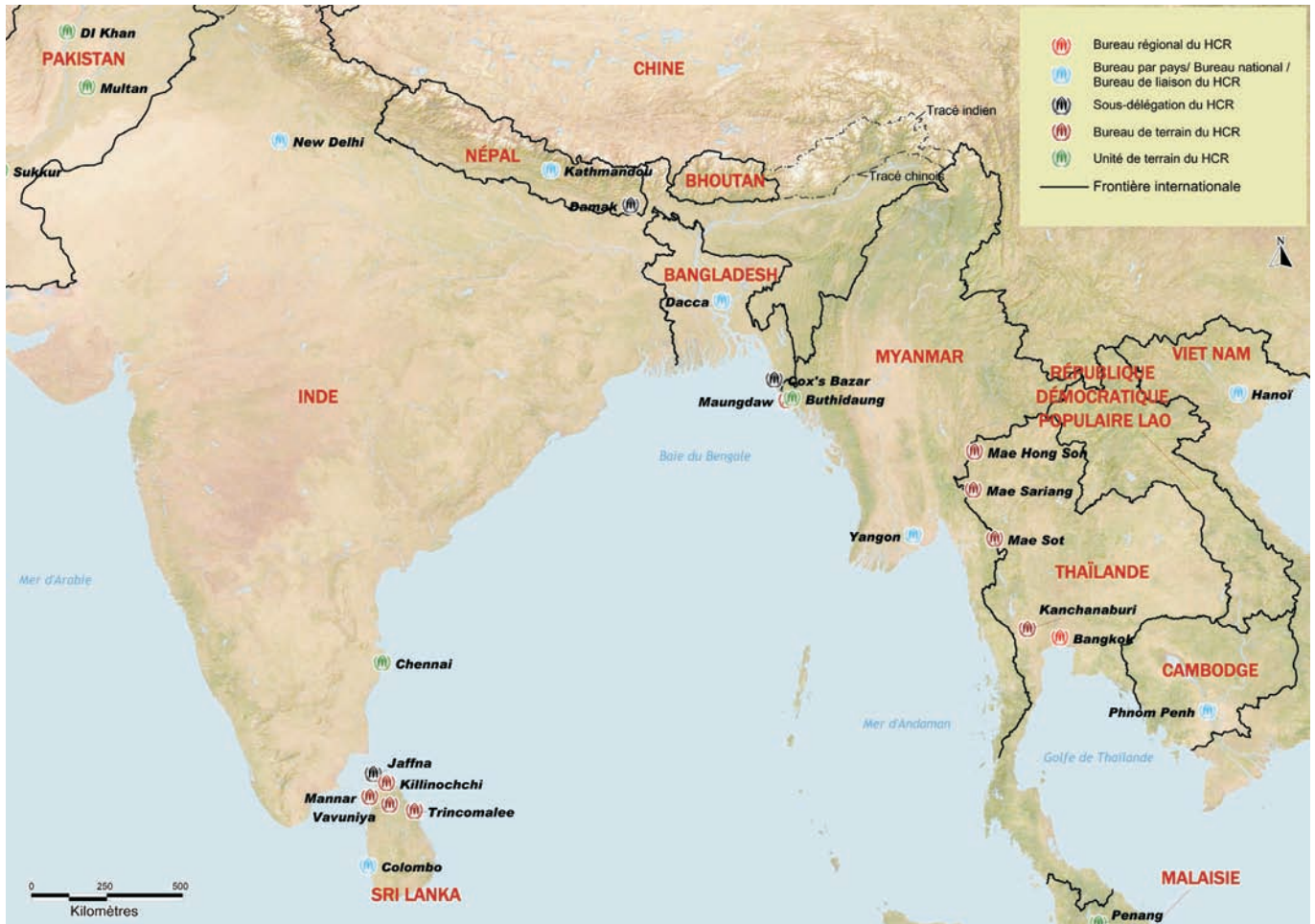
Asie du Sud

| Environnement opérationnel |

À Sri Lanka, la fin des hostilités survenue en mai 2009 après 26 années de conflit entre les Tigres libérateurs de l'État tamoul et les autorités a entraîné une grave crise humanitaire qui a nécessité la recherche de solutions durables pour des centaines de milliers de déplacés internes. L'année 2010 a été marquée par le retour progressif des déplacés, qui ont quitté les camps administrés par l'État pour regagner leur lieu d'origine. En août 2010, ces camps n'abritaient plus que quelque 35 000 personnes, contre environ 280 000 à la fin du conflit. Cependant, certains obstacles doivent encore être levés pour assurer la viabilité des retours.

En Inde, où les inquiétudes au sujet de la sécurité intérieure se sont accrues et ont eu un impact sur l'accès à l'asile, le pays demeure néanmoins fidèle à sa tradition d'hospitalité en accueillant un grand nombre de réfugiés. En l'absence d'un cadre juridique national relatif à l'asile, le bureau du HCR à New Delhi procède à l'enregistrement et à la détermination du statut des demandeurs d'asile, et notamment des nouveaux arrivants qui continuent d'affluer d'Afghanistan et du Myanmar. L'Organisation appuie également les activités destinées à assurer la protection et le bien-être des réfugiés et des demandeurs d'asile.

Au Népal, la situation demeure transitoire, avec de fréquents changements dans la composition du Gouvernement. Le HCR a suivi de près la rédaction de la nouvelle constitution, dont la date butoir a été repoussée à mai 2011. Si elles sont adoptées, certaines de ses dispositions relatives à la citoyenneté et aux droits fondamentaux risquent d'accroître de façon significative le nombre d'apatrides présents au Népal. En dépit de cet environnement incertain marqué par de fréquentes manifestations et grèves générales, le HCR et ses partenaires ont continué à mettre en œuvre ce qui constitue désormais le plus grand programme de réinstallation au monde.



Stratégie en 2011

À Sri Lanka en 2011, le HCR continuera à offrir une assistance humanitaire aux déplacés internes séjournant dans des camps ou regagnant leur lieu d'origine. À mesure que leur nombre diminuera, l'Organisation apportera un soutien croissant au processus de transition entre les secours et le développement, afin de contribuer à la viabilité des retours. Le Haut Commissariat continuera par ailleurs à suivre les besoins de protection des déplacés internes dans les camps et de ceux qui sont rentrés chez eux. Enfin, il s'efforcera de trouver des solutions durables pour les personnes privées de terres, en veillant à ce que les problèmes de propriété foncière et immobilière soient résolus et en facilitant l'accès à la justice.

À plus long terme, le HCR continuera à coopérer avec les communautés sri-lankaises et à renforcer la capacité des institutions et des ONG nationales à prendre efficacement le relais en matière de protection, d'assistance et de coordination.

Par ailleurs, l'amélioration progressive des conditions de vie à Sri Lanka devrait inciter un nombre croissant de ressortissants réfugiés en Inde ou ailleurs à regagner leur pays. Ces rapatriés seront confrontés à des problèmes similaires à ceux des anciens déplacés internes et auront besoin d'aide pour démarrer une nouvelle vie, notamment pour obtenir des documents officiels.

En Inde, le HCR tâchera d'améliorer l'efficacité du processus de détermination du statut de réfugié et veillera à ce que toutes les communautés bénéficient de services de proximité. Il y pourvoira par le biais du Centre de protection des femmes de New Delhi, ainsi que par la présence régulière d'employés de l'Organisation dans les centres gérés par ses partenaires. Le HCR s'efforcera également de réduire l'écart entre les services dont bénéficient les demandeurs d'asile et les réfugiés. Il encouragera les uns comme les autres à profiter pleinement des services de

santé publique et d'éducation et les aidera pour cela à surmonter les obstacles rencontrés.

Le HCR s'efforcera également de répondre aux attentes des personnes ayant des besoins spécifiques. Il renforcera notamment les possibilités d'accès à des moyens de subsistance, afin d'aider les réfugiés à améliorer leur qualité de vie. De plus, il aidera ceux qui le souhaitent à regagner leur pays, tâchera d'obtenir la réinstallation des personnes dont la protection ne peut être assurée en Inde et offrira une assistance juridique aux réfugiés ayant le droit et la volonté d'être naturalisés.

Au Népal, le HCR s'assurera, tout en cherchant d'autres solutions, que les personnes originaires du Bhoutan continuent à bénéficier de possibilités de réinstallation collective dans des pays tiers et veillera à ce que tous les réfugiés soient tenus informés par le biais de séances d'information ciblées. Il poursuivra également ses efforts de prévention et de traitement de la violence sexuelle et sexiste, ainsi que d'autres activités de protection menées dans les camps.

Le HCR intensifiera son plaidoyer auprès des autorités et des communautés d'accueil en vue d'accroître la capacité des infrastructures et d'étendre ainsi les services aux populations réfugiées. Parallèlement à cette stratégie, l'Organisation travaillera au regroupement de la population des camps, dans l'optique de pouvoir fermer deux camps en 2011. Les nouveaux arrivants tibétains transitant par le Népal bénéficieront d'une protection et d'une assistance avant de poursuivre leur route vers un pays tiers (l'Inde), où ils pourront obtenir l'asile. De plus, le HCR continuera à plaider pour que des documents adéquats soient délivrés aux personnes qui relèvent de sa compétence au sein de la population tibétaine installée de longue date au Népal.

En ce qui concerne l'apatridie, l'Organisation continuera à promouvoir l'adoption de lois et de politiques conformes aux

normes internationales en matière de citoyenneté. Elle mettra également en œuvre des projets ciblés en vue d'identifier les segments de la population susceptibles d'être privés de leurs droits dans ce domaine et de les aider à obtenir des certificats prouvant leur nationalité.

Contraintes

À Sri Lanka, bien que les autorités aient assoupli les restrictions imposées aux organisations humanitaires concernant l'accès aux personnes relevant de la compétence du HCR, l'environnement opérationnel demeurera difficile pour les Nations Unies et certaines ONG nationales et internationales. Ces difficultés risquent de ralentir les opérations du HCR, en particulier si les ONG partenaires ne peuvent accéder à certains secteurs. Les opérations de déminage se poursuivent, bien que la lenteur des avancées dans les zones fortement contaminées risque d'entraver le retour de certains déplacés internes à l'avenir.

En Inde, l'augmentation régulière du nombre de demandeurs d'asile en provenance d'Afghanistan et du Myanmar observée au cours des trois dernières années a révélé les limites de l'espace de protection offert dans le pays. L'adoption de nouvelles mesures destinées à lutter contre le terrorisme et les problèmes de sécurité devrait également toucher les réfugiés et les demandeurs d'asile. Dans l'État du Tamil Nadu, le HCR n'est pas présent dans les camps accueillant des Tamouls sri-lankais, ce qui limite sa capacité à appuyer leur rapatriement librement consenti et les contraint à se rendre dans son bureau de Chennai pour obtenir une aide dans ce domaine. De plus, l'Organisation en est réduite à faire appel à la société civile pour suivre l'évolution de la situation des réfugiés.

Au Népal, où la population des camps a rapidement décliné grâce aux opérations de réinstallation dans des pays tiers, il est devenu difficile de maintenir la qualité des services dans l'ensemble des camps. En outre, les personnes n'ayant pas opté pour la réinstallation

souffrent d'inquiétudes concernant leur avenir et de l'affaiblissement des réseaux d'aide sociale, ce qui augmente les besoins d'accompagnement et de soutien psychosocial offerts aux individus, aux familles et aux communautés.

Les fréquentes grèves qui ont lieu à l'est du pays, dans la région où sont situés les camps, continueront à entraver les déplacements des ONG partenaires, à empêcher les réfugiés de se rendre aux entretiens préalables à leur réinstallation et à retarder les activités d'assistance. Les nombreux changements de gouvernement ont également un impact négatif sur les opérations du HCR, notamment en termes de continuité du dialogue sur les questions essentielles.

Opérations

Les opérations du HCR en Inde, au Népal et à Sri Lanka font l'objet de chapitres distincts.

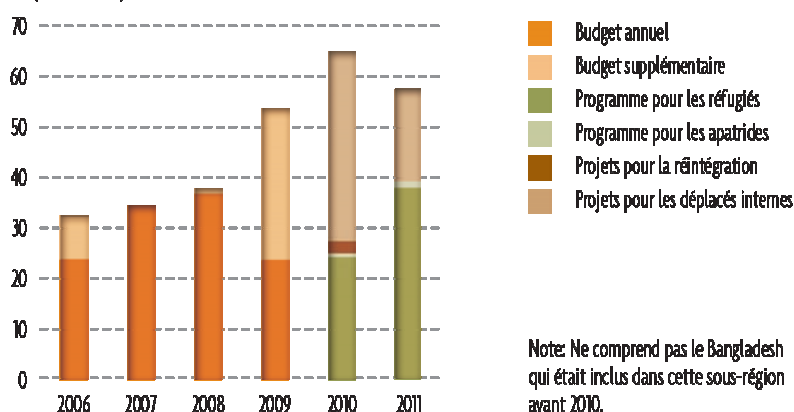
Informations financières

Bien que les dépenses du HCR en Asie du Sud aient régulièrement augmenté au cours des trois dernières années pour répondre aux nouveaux besoins, une réduction budgétaire peut être envisagée en 2011, en raison du regroupement de certains camps prévu au Népal. De même, le passage progressif de l'aide humanitaire à une phase de relèvement précoce entraînera une diminution des opérations du HCR en faveur des déplacés internes à Sri Lanka.

Le budget prévu pour 2011 couvre principalement les domaines suivants : la protection et les besoins élémentaires d'un nombre croissant de réfugiés urbains présents en Inde, la vaste opération de réinstallation et le maintien des services dans les camps au Népal, ainsi que l'aide apportée aux déplacés internes et aux rapatriés sri-lankais par le biais d'allocations financières et d'articles non alimentaires.

Budget du HCR en Asie du Sud 2006 – 2011

Millions (dollars E.-U.)



Budget du HCR pour l'Asie du Sud (dollars E.-U.)

OPÉRATION	2010 BUDGET RÉVISÉ	2011			
		PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROGRAMME POUR LES APATRIDES PILIER 2	PROJETS POUR LES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL
Inde	9 931 150	12 275 445	94 177	0	12 369 622
Népal	14 641 283	16 399 714	1 367 774	0	17 767 488
Sri Lanka	39 748 309	8 952 733	0	18 218 961	27 171 694
Total	64 320 743	37 627 892	1 461 951	18 218 961	57 308 804